mée et de Paul Léon, évêque de Ferrare, leur accorda la clôture et les vœux solennels. Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve, les fonda en France en 1611. Le premier monastère qu'elles y aient eu, est celui de Paris. Une des fins principales à leur institut est l'éducation des jeunes filles. Leur établissement à Angers commença en 1618, sous Guillaume Fouquet de la Varenne, qui fit venir de Bordeaux la Mère de la Croix, accompagnée de deux autres religieuses.

LES RELIGIEUSES DU CALVAIRE

Ce sont des bénédictines fondées en 1615, à Poitiers, par Antoinette d'Orléans, de la maison de Longueville. Le pape Paul V et le roi Louis XIII confirmèrent cet Ordre en 1617, et la princesse prit possession du couvent nouvellement bâti à Poitiers, le 24 octobre de la même année, avec 24 religieuses tirées de la maison de Lencloître, Ordre de Fontevrault. L'adoration perpétuelle est établie chez elles. Leur règle est très austère. Marie de Médicis fit venir de ces religieuses à Paris en 1620, et les établit près du Luxembourg. La résidence générale de tout l'Ordre est dans une maison qu'elles y ont au Marais. La même reine qui les avait attirées à Paris, les attira aussi à Angers. Le 22 décembre 1619, elle planta ellemême la croix avec beaucoup de solennité, au lieu qui était destiné pour la construction de leur couvent. Ce lieu ne se trouva pas commode, la croix fut transportée, le 25 avril 1620, dans l'emplacement qu'elles occupent actuellement, et la première pierre de la maison fut posée par messire Pierre de Rohan-Guéménée et dame Antoinette de Bretagne, son épouse. Ils sont aussi les bienfaiteurs de cette communauté.

LES CARMÉLITES

Ces religieuses vivent sous la même règle que les Carmes. Leur Ordre est très austère et a été réformé par sainte Thérèse. Leur établissement à Angers est mémorable. Les lettres patentes de Louis XIII à ce sujet ont été expédiées au siège de La Rochelle, au mois de mars 1625, en actions de grâces de la victoire qu'il venait de remporter sur les ennemis de la religion et de l'Etat. La communauté ne fut d'abord composée que de cinq religieuses, qui arrivèrent à Angers le 17 janvier 1625, à la réquisition de Marie Miron comtesse de Caraval, leur fondatrice. Cette dame mourut trois jours après leur arrivée et ne put leur faire tout le bien qu'elle avait intention de leur faire. Elles sont restées plus de quatre ans à Angers sans avoir de demeure fixe. Elles logèrent d'abord au logis Barrault, qui appartenait à Marie de Médicis, leur protectrice, et, trois ans après elles furent transférées dans la maison de la Gasnerie, où elles demeurèrent environ neuf mois. Ce n'est qu'après ce temps que la maison qu'elles occupent aujourd'hui, a été en état de les recevoir.

COUVENT DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL, dit LA FIDÉLITÉ

Il est habité par des religieuses qui suivent la règle de saint Benoît. Leur fondatrice est Françoise de Donault, dite de Notre-Dame, religieuse professe de l'abbaye de Saint-Avit, près